



www.unac.asso.fr

A TOUS PNC HOP!



#92

06 Janvier 2017



QUESTIONS DP JANVIER

→ QUESTION #1 INFORMATION DP

RAPPEL ! Toutes les questions et réponses DP sont consultables sur HOPTEAM. Ne vous privez d'informations capitales liées à votre quotidien et environnement professionnel. Participez activement à la bonne application et au respect de nos conventions. N'hésitez pas à solliciter vos élus DP et RSDP UNAC pour toute non conformité.

→ QUESTION #2 DROIT GP

Pour bénéficier des GP à vie lors d'un départ à la retraite CRPN (utilisation des R1 et R2 en illimité) il faut avoir 10 ans d'ancienneté compagnie minimum.

→ QUESTION #3 TRANSPORT EQUIPAGE

Les navettes transportant les équipages entre aéroports / hôtels / aéroports sont exclusivement réservées aux PEQ. Aucun client résidant à l'hôtel ne doit être accepté à bord des navettes. Un rappel a été fait à Strasbourg.

→ QUESTION #4 CONVENTION

Aucun PN ne doit accepter une activité qui le sortirait des règles réglementaires et textes conventionnels. En cas de doute concernant le temps de repos minimum en escale lors d'une nuit courte, le PNC doit d'abord en faire part au CDB pour lever le doute, puis s'assurer auprès de la régulation PN si le vol du lendemain doit être recalé en fonction du repos effectif qui est de 7H30 minimum à l'hôtel. Il est de la responsabilité de chacun d'appliquer ce repos minimum en nuit courte.

→ QUESTION #5 CEMPN

Si un PN est déclaré apte au CEMPN mais avec obligation de porter des lunettes il faut qu'il demande une ordonnance à l'ophtalmologue du CEMPN afin de réduire les délais de prise de rendez vous et lui demander une IAV temporaire le temps d'avoir des lunettes.

→ QUESTION #6 PNC DEBARQUANT CLAUSE FATIGUE

Le PNC n'a pas à demander un arrêt maladie à un médecin pour ce jour précis. Vous ne pouvez pas être à la fois en arrêt et avoir volé sur un même jour d'activité autrement dit avoir une double activité le même jour.



Adhérez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>



→QUESTION #7 ACCÈS BUS DIRECT

BUS DIRECT: (anciennement CAR AIR FRANCE) A ORY et CDG (Terminal 2 A et C) se présenter à bord du bus avec de sa carte professionnelle après le dernier PAX payant.

Pour les ayants droits : ils devront justifier leur gratuité par le Mémo voyage version papier (soit 2 copies) + 1 pièce d'identité.

→QUESTION #8 PRIME DE BLANCHISSAGE (EMB)

La prime de blanchissage est proratisée selon le nombre de jours présents dans l'entreprise (en fonction des CP, AM...). Ceci a été mis en place depuis la nouvelle convention il y a 3 ans.

→QUESTION #9 RESERVE CHAUDE (EMB)

En cas d'absence d'un membre de l'équipage ou de l'avion durant une réserve chaude, les règles de régulation s'appliquent. C'est à dire que le PNC peut être réengagé jusqu'à 14h lors de la RE1 ou 22h lors de la RE2. De même, le PN peut être régulé sur le JD suivant la RE2 jusqu'à 18h la veille de celui ci.

→QUESTION #10 BDI (EMB)

Une Banque de Données d'Informations servira de support aux sélections C/C et sera publiée dès la sortie de l'appel d'offre.

→QUESTION #11 MDC 2017 (EMB)

Les MEP du 1er jour sont prévues très tôt le matin et aucune nuitée à l'hôtel n'est prévue la veille. Faites nous des remontées sur la fatigue engendrée par cette 1ère journée très condensée. RAPPEL sur EMBRAER, le MDC doit être encadré de jours OFF avant et après.

→QUESTION #12 CONGÉS PAYÉS (EMB)

Il n'est toujours pas possible de cocher la case « période de droit garanti ». Ce problème est en cours de résolution, en attendant, chaque demande sera traitée individuellement afin que la période de droit garanti soit respectée.

L'ÉQUIPE DP UNAC HOP! VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE 2017 !

>PROCHAINE RÉUNION DP LE 2 FÉVRIER 2017

→VOUS AVEZ UNE QUESTION DP ?
CONTACTEZ VOS DP et RSDP UNAC HOP!



→ 06 73 39 74 31
christelle@unachop.com



→ 06 21 52 33 04
jenny@unachop.com



→ 06 58 63 03 69
robertus@unachop.com



→ 06 65 92 80 90
gaelle@unachop.com



→ 06 11 70 58 99
fabrice@unachop.com